

# Le fonsorbais

Bulletin municipal de la ville de Fonsorbes • N° 26 • Été 2021



## ACCESSIBILITÉ



P.3

## RÉHABILITATION



P.3

## FINANCES



P.9

# ÉDITORIAL

## MADAME, MONSIEUR,

Depuis quelques semaines, les contraintes qui nous ont été imposées par la crise sanitaire se lèvent de façon progressive : fin du couvre-feu, réouverture des commerces, des lieux d'activités et de loisirs. La vie reprend son cours, presque normalement. Depuis le début de l'année, ici comme ailleurs, nous avons connu de nombreuses annulations de spectacles et de concerts. Il en est de même pour la fête foraine annulée par les forains qui, après avoir donné leur accord sur l'installation de la fête foraine aux Boulbènes, ont changé d'avis, au grand désappointement du comité des fêtes. Aujourd'hui les animations portées par la municipalité reprennent : Festi'été, soirée républicaine, fête des étoiles, cinéma en plein air. « Youpi c'est la rentrée » sera la petite dernière, proposée aux jeunes enfants avant leur retour à l'école.

Les travaux du cœur de ville, eux, n'ont pas été impactés et avancent tels que prévus au calendrier : nous en subissons tous plus ou moins les désagréments, voire les nuisances pour les habitants du centre-ville. Quelques mois de patience et les résultats des nouveaux aménagements de la tranche 1 seront sans aucun doute très appréciés. D'autres chantiers sont en cours ou

sur le point d'être lancés, visibles ou moins visibles : l'important pour nous est que la ville avance. Ils sont rendus possibles par la confirmation constatée lors du vote du budget 2021 de la situation financière dorénavant correcte et stabilisée de la commune. Il nous est ainsi possible d'assurer environ 3,5 millions d'euros d'investissements par an avec un autofinancement de bon niveau et donc un recours à l'emprunt modéré.

Cette année encore, nous avons maintenu à l'identique les taux d'imposition de la commune. Par contre, le Muretain Agglo a augmenté les siens (taxe foncier bâti, taxe enlèvement ordures ménagères) ainsi que ses tarifs (enfance, restauration, piscine). Les élus de Fonsorbes Citoyenneté ont voté contre. La situation du Muretain Agglo nous inquiète et nous irrite : voilà des mois que nous attendons la mise à plat de son fonctionnement, en vain. Des engagements avaient été pris sur cet indispensable travail collectif de refondation de l'Agglo que nous appelons de nos vœux, il débute à peine : ce territoire riche de ses



120 000 habitants mérite mieux. Le retard pris à la mise en œuvre d'un projet de territoire équitable et solidaire est dommageable pour nous tous !

En attendant la rentrée et la reprise de nos activités respectives, je vous souhaite un très bel été. Continuez à prendre soin de vous.

Dans le respect de nos engagements,

Bien à vous,

**FRANÇOISE SIMÉON,  
MAIRE DE FONSORBES**

## LE RENDEZ-VOUS DES NOUVEAUX FONSORBAIS

Le samedi 18 septembre 2021, une matinée pour l'accueil des nouveaux Fonsorbaïs est organisée à la salle du Trépadé, avenue du 19-Mars-1962. Les personnes qui se sont déjà fait connaître auprès des services de la mairie recevront leur invitation fin août.

Les autres sont invitées à se présenter auprès de l'accueil de la mairie ou en renseignant le formulaire prévu à cet effet via le site de la ville [fonsorbes.fr](http://fonsorbes.fr) dans la rubrique « Découvrir Fonsorbes ».



Certifié PEFC  
Ce produit est issu  
de forêts gérées  
durablement et de  
sources contrôlées.  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)

Le *Fonsorbaïs*, bulletin municipal de la ville de Fonsorbes, Mairie, Hôtel de ville, rue du 11-Novembre-1918, BP 70028, 31470 Fonsorbes. 05 61 91 55 10. Directrice de la publication : Françoise Siméon  
Crédit photos : ville de Fonsorbes, excepté celle de la couverture : La guinguette de Bidot. ISSN 0183-1429

Conception et réalisation : In extenso, Laranès, 31310 Canens. 05 61 90 29 15. Impression : Évoluprint, Bruguères.

## ERRATUM

Des erreurs se sont glissées dans le plan de la ville 2021 distribué en mars dernier. Celles-ci ont été corrigées.

**Le plan à jour est disponible sur le site [fonsorbes.fr](http://fonsorbes.fr) > publications.**





# ACCESSIBILITÉ : SYSTÈME D'AIDE

## POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES

### DANS LES ACCUEILS MUNICIPAUX

LA VILLE DE FONSORBES AGIT CHAQUE ANNÉE POUR RENDRE LA COMMUNE PLUS ACCESSIBLE À TOUS.

**A**insi, la commune mène et développe diverses actions avec notamment des aménagements pour les personnes à mobilité réduite et la mise en place de marquage au sol pour les personnes ayant une déficience visuelle.

En mars dernier, la ville a équipé ses services recevant du public (accueils de la mairie, de la médiathèque, du service culturel, du CCAS, des services techniques et de l'urbanisme) de boucles à induction magnétique (BIM) pour les personnes ayant une déficience auditive. Une BIM est un système d'aide pour les personnes malentendantes appareillées ou pas, leur permettant d'entendre ou d'améliorer la qualité de la perception des sons provenant du micro d'un orateur, sans être gênées par les bruits ambiants.

- Pour les personnes appareillées, elle génère un champ électromagnétique qui est capté par la prothèse auditive en position T. Ce système est compatible avec une grande partie des appareils auditifs classiques récents.
- Pour les personnes non appareillées, elle permet de bénéficier d'une



Le nouveau dispositif pour personnes malentendantes à l'accueil de la mairie.

conversation amplifiée grâce à son écouteur additionnel.

Un investissement de 1 656 € pour la commune.

# RÉHABILITATION DU PARC DES LAVOIRS

## POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ

**D**epuis le printemps, le parc des Lavoirs, situé en contrebas de l'église, est en cours d'aménagement pour le rendre accessible au plus grand nombre. En effet, les travaux réalisés vont permettre de créer, depuis l'avenue de la Gare, un cheminement piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et praticable avec une poussette et des enfants en bas âge. Des bancs seront également mis en place et les services de la ville l'agrémenteront en plantant arbustes, vivaces et autres graminées. Ce nouvel aménagement a nécessité un investissement de plus de 67 000 € pour lequel la ville a bénéficié de subventions de l'État et de la Région Occitanie à hauteur des deux tiers.



Nouveau cheminement piétonnier au parc des Lavoirs.

# LE TEMPS DES SOURIRES, UNE EXPOSITION

## PHOTO COMME PROJET DE TERRITOIRE

LA VILLE DE FONSORBES A PARTICIPÉ AU PROJET « LE TEMPS DES SOURIRES », INITIÉ PAR LA COMMUNE DE SAINT-LYS AVEC L'ASSOCIATION TERRE BLANQUE ET SES PHOTOGRAPHES. CETTE ACTION A ÉTÉ L'OCCASION DE REDONNER SA PLACE AU SOURIRE EN METTANT À L'HONNEUR DES VISAGES DE CITOYENS. À FONSORBES C'EST UNE VINGTAINE DE PERSONNES QUI ONT ÉTÉ TIRÉES AU SORT.

**N**ous avons parfois l'impression que nous sommes actuellement en « manque de sourire » et oser sourire devant un objectif est une belle parenthèse de vie, dont chacun a besoin aujourd'hui. Le Temps des sourires est un projet positif et optimiste où chacun s'est retrouvé pour replacer la culture au cœur de la ville, redonner des couleurs à ses quartiers avec une exposition de sourires sur des bâches de plus de 3 m<sup>2</sup>, en plein air, dans la rue et sur les places publiques. Ce projet a également permis de travailler avec des communes voisines : Saiguède, Saint-Thomas et Saint-Lys dans un bel élan de solidarité.

Ainsi, du 16 avril au 30 juin, dans les rues de toutes ces communes, il était possible de découvrir tous les portraits des volontaires ayant accepté de se joindre à cette belle initiative. À Fonsorbes, âgées de 1 mois à 97 ans, vingt personnes ont participé. Alors merci à Jérôme, Amandine, Yvonne, Raphaël, Michel, Marie-Ly, Ugo, Loane, Nadine, Nathalie, Éric, Karima, Magdaléna, Héléne, Eurico, Corinne, Chayma, Jade, Jean-Claude et Saros d'avoir partagé un sourire le temps d'un printemps.



Raphaël et Yvonne, le plus jeune et la doyenne des participants affichés sur le fronton de la mairie.



### CÉRÉMONIES DU 8-MAI

Les élus rendent hommage aux combattants et victimes de la guerre 1939-1945 lors de la cérémonie du 8-Mai qui s'est tenue en comité restreint en raison de la situation sanitaire. La cérémonie d'hommage aux résistants a également eu lieu le 27 mai dernier dans les mêmes conditions sanitaires.

### DÉCOUVREZ EN VIDÉO COMMENT UTILISER LES AIRES DE SPORT DE LA VILLE

Dans le cadre d'une convention signée entre la mairie et la salle de sport fonsorbaise We Body, trois vidéos ont été réalisées sur les espaces sportifs de Cantelauze, La Gare et Fonrouge. Ces dernières permettent de découvrir comment utiliser les appareils disponibles en libre accès, sur les aires de musculation et sur le parcours de santé, de la meilleure façon. Elles sont visibles via la chaîne Youtube de la ville de Fonsorbes.





# RONDE DE L'ISARD 2021, FONSORBES VILLE DÉPART

Comme lors de l'édition 2018, l'Union Cycliste Internationale a choisi Fonsorbes comme ville départ. Pour cette quatrième étape, la Ronde de l'Isard mènera les coureurs cyclistes jusqu'au plateau de Beille. Cette course cycliste internationale espoirs réunit 130 coureurs âgés de moins de 23 ans parmi les meilleurs mondiaux. Elle se déroule cette année sur 5 jours, du mercredi 29 septembre au dimanche 3 octobre et prend ses quartiers à Fonsorbes le samedi 2 octobre.

Le départ de la course est prévu à midi. Des animations, autour de ce départ, se dérouleront toute la matinée au niveau de la zone commerciale des Portes du Gers avec les commerçants fonsorbois partenaires de l'événement, Carrefour Market, Mc Donald's, Webody et Sport 2000.



La Ronde de l'Isard 2020.

## LES ANIMATIONS PRÉVUES AUTOUR DU THÈME DU VÉLO :

- Tirage au sort organisé par la ville de Fonsorbes permettant de gagner un vélo électrique dans le cadre de l'opération commerciale « Jouez et cyclez » (voir p. 19)
- Exposition « Comprendre son vélo »
- Animation ludique vélo psychédélique
- Course de vélo virtuelle en duel
- Présentation officielle des équipes et coureurs

## REPRISE DES MANIFESTATIONS ET DE LA CONVIVALITÉ, LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Depuis le 19 mai, première étape du « déconfinement » avec l'allègement des restrictions dues à la pandémie de la Covid-19, puis les étapes successives des 9 et 30 juin, les manifestations et activités culturelles, sportives et conviviales ont pu reprendre progressivement. Ainsi, la saison culturelle municipale a pu proposer un spectacle dès le 29 mai et les manifestations de l'été vont pouvoir avoir lieu.

La ville propose aux Fonsorbois de venir participer, dans le respect des conditions sanitaires qui seront en vigueur, au Festi'été, destination océan Indien, le 3 juillet, à la soirée républicaine avec son bal et son feu d'artifice le 13 juillet, à la fête des étoiles le 17 juillet, au concert d'Élanora le 27 août, à l'événement « Youpi, c'est la rentrée » et au cinéma en plein air le 28 août ainsi qu'à toutes les activités proposées à la Mosaïque des partages, à la ludothèque et à la médiathèque.



# LE MONUMENT AUX MORTS

## A 100 ANS

IL Y A 100 ANS TOUT JUSTE, LA COMMUNE DE FONSORBES ÉRIGEAIT SON MONUMENT AUX MORTS, SUR LA PLACE DEVANT L'ÉGLISE ET LA MAIRIE OÙ IL REMPLAÇA LA GRANDE CROIX EN FER FORGÉ DÉPLACÉE DEVANT LE PRESBYTÈRE.

Le 10 juillet 1921, le monument était inauguré par le maire de l'époque, Marc Amouroux (1859-1942), et son conseil municipal<sup>1</sup>. Une commission spéciale avait été nommée pour préparer cette cérémonie et « donner à la fête de nos glorieux morts tout l'éclat qu'elle mérite ».

Au sortir de la Première Guerre mondiale (1914-1918), conflit particulièrement meurtrier où une grande partie de la jeunesse et des forces vives ont été fauchées, la plupart des villes et villages du pays pleurent leurs enfants « Morts pour la France »<sup>2</sup>. Toutes les communes sont alors invitées à édifier un monument du souvenir, par circulaires des préfets. Il y en aura de toutes sortes selon les moyens et les possibilités du moment<sup>3</sup>.

Une première plaque de marbre avec les noms des soldats morts avait été apposée au cimetière (décision du conseil municipal du 22 décembre 1918).

Fonsorbes avait peu de moyens, son monument est assez modeste et sobre, comparé à ceux de bien des communes voisines : un obélisque de granit sur un socle de granit également de 4 mètres de hauteur environ, lui-même posé sur trois marches en briques dures taillées et ferrées au ciment, selon la description du dossier du fabricant. La réalisation en est confiée à M. Antoine Cazeneuve, entrepreneur maçon à Fonsorbes. « Sur la face principale de la pyramide seront gravées les dates (1914-1918), les mots "Pro Patria" (Pour la patrie), en haut la Croix de Guerre et sur la même face du socle une plaque de marbre blanc où seront inscrits en lettres d'or les noms des soldats morts » (registre des délibérations, séance du 28 mai 1921)<sup>4</sup>.

Le coût du monument est d'environ 4 500 francs de l'époque (le devis détaillé de l'entrepreneur s'élève à 4 077 F), auxquels se rajoutent près de 1 500 à 2 000 F pour « l'entourer



La face principale avec les noms des morts « pour la patrie ».

d'une clôture convenable ». Un total de 6 000 F qui équivaut aujourd'hui à 6 700 – 6 850 euros. Le monument est financé par la commune et une souscription lancée auprès de la population qui récolta environ 1 500 F.

En 2016, le Monument aux morts est complété par la stèle célébrant la Résistance réalisée par les services communaux sur projet des collégiens et lycéens fonsorbois.

- 1- Le conseil municipal élu en 1919 est composé de Amouroux Marc, maire, Bousquet Jean, Charles François, Darolles Dominique, Desperon Abel, Ducasse Joseph, Evrard Henri, Fort Joseph, Lamarque Pascal, Peyssies Joseph, Roucolle Jacques, Saint Ague Marius.
- 2- La mention « Morts pour la France » a été créée pendant la Première Guerre mondiale par la loi du 2 juillet 1915 afin d'honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la nation.
- 3- Commune mémoire, les monuments aux morts de la Grande Guerre 1914-1918 en Haute-Garonne, de Serge Clément, édité par le CAUE 31 et les éditions Empreintes en 2001.
- 4- Archives municipales de Fonsorbes – Registre des délibérations du conseil municipal.



La stèle de la Résistance.



# BUDGET DU MURETAIN AGGLO :

## UNE HAUSSE DE TARIFS ET DE TAXES POUR 2021

LE BUDGET DU MURETAIN AGGLO A ÉTÉ VOTÉ LE 30 MARS PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE. CE VOTE N'A PAS FAIT L'UNANIMITÉ DES 59 ÉLUS SIÉGEANT AU CONSEIL.



Les élus fonsorbois ont voté majoritairement contre les choix proposés. Pour rappel, Fonsorbes est représentée par cinq élus, Françoise Siméon, Valérie De Coux, Philippe Séverac, Thierry Louzon (Fonsorbes citoyenneté) ainsi que Christophe Mailhé (Fonsorbes Vert l'avenir).

Le budget a tout de même été voté à la majorité (12 abstentions, 13 contre, 34 pour), imposant notamment une hausse des tarifs effective à compter du 1<sup>er</sup> mai et des taxes à l'ensemble des 120 000 habitants du territoire :

- Taxe ordures ménagères : +9,53 %
- Taxe foncière sur le bâti et sur le non-bâti : +5,77 %
- Cantine\* : de +3 % à +13,5 %
- Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)\* : de +4 % à +9 %
- Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)\* : de +3,56 % à 9,92 %

Suite au vote du budget, 11 communes de l'agglomération ont rédigé un courrier au président du Muretain Agglo, André Mandement, pour l'alerter sur l'urgence de travailler tous ensemble à la refondation de la communauté d'agglomération et, notamment, interroger ses compétences, son mode de financement (pacte fiscal et financier) ainsi que son projet de territoire. N'ayant reçu aucune réponse et le sujet n'étant même pas inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du 25 mai, les maires et élus de ces communes ont décidé de marquer le coup en ne siégeant pas. Toutefois, le chantier de refondation devrait s'accélérer. À suivre...

*\*Varie en fonction du quotient familial.*

## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2022-2027



Le Muretain Agglo a engagé une procédure d'élaboration de son Programme local d'habitat (PLH). Ce projet de PLH a été réalisé sur la base d'un diagnostic construit en partenariat avec les 26 communes de l'agglomération mais également avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine du logement afin de recueillir leur vision du territoire et des enjeux de l'habitat. Quatre grandes orientations ont émergé de ces échanges. Elles sont déclinées en un programme d'actions :

- Axe 1 : Améliorer le parc existant.
- Axe 2 : Maîtriser la production de logements.
- Axe 3 : Organiser le développement solidaire de l'agglomération.
- Axe 4 : Répondre aux besoins des publics spécifiques.

Ainsi, 1 233 logements par an sont attendus sur l'agglomération du Muretain. À Fonsorbes, 115 logements par an soit 690 sur l'ensemble de la durée du PLH (2022-2027) sont fixés comme objectif. Sur les 115 logements, 46 logements seront dédiés au logement social afin de tendre vers les 20 % de logements sociaux sur la commune imposés par la loi.

Chaque commune a jusqu'au 25 juillet pour se prononcer sur le projet de PLH.

# LES POLICIERS MUNICIPAUX PATROUILLENT AUSSI À VÉLO...

La proximité est le maître mot en matière de prévention, de sensibilisation, de sécurité et de tranquillité publique, missions qui font partie intégrante du rôle des policiers municipaux. C'est dans cette optique que la police municipale de Fonsorbes est équipée de VTT (vélos tout-terrain électriques). Ce moyen de locomotion, s'il leur facilite le passage d'une rue à une autre, d'un quartier à un autre plus aisément qu'en voiture, en empruntant notamment les chemins piétons-cycles les reliant, leur permet également d'être plus proches des Fonsorbais, de s'arrêter pour discuter mais également de pouvoir être plus facilement abordables à leur tour. Circuler à vélo permet d'avoir une autre perception de l'environnement et d'être plus réactif lors d'une intervention ou pour le constat d'un flagrant délit le cas échéant.



## ... ET FONT DES CONTRÔLES DE VITESSE

Les incivilités au volant, dont le non-respect des limitations de vitesse, sont malheureusement régulièrement constatées par tous.

De ce fait et notamment en centre-ville en lien avec les travaux de la route de Tarbes, des contrôles sont régulièrement organisés. Les contrevenants sont verbalisés. Ils encourent une amende de 90 € et une perte de points sur leur permis en fonction de l'excès.



Comme annoncé dans le *Bulletin municipal de printemps 2021*, neuf caméras de vidéoprotection ont été installées sur le site de Cantelauze afin de lutter contre les actes de vandalisme et d'incivilité dans le quartier. Pour rappel, cet outil supplémentaire vient compléter le travail sur le terrain effectué par la police municipale, la gendarmerie et le service du Point Écoute des Jeunes et des Familles. Celles-ci seront opérationnelles courant juillet. Les caméras-piétons qui équipent les agents de la police municipale sont quant à elles déjà en service.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV) ET TRANQUILLITÉ ENTREPRISES

**Particuliers ou professionnels, vous souhaitez vous absenter de votre domicile ou fermer votre entreprise pour quelques jours en toute sérénité, vous avez la possibilité de bénéficier d'une surveillance gratuite de votre habitation, de votre commerce ou de votre entreprise.**

Tout au long de l'année, cette opération est assurée par la police municipale et la gendarmerie. Lors des rondes, sont vérifiés les extérieurs, la bonne fermeture des portes, fenêtres et accès ainsi que l'absence de dégradation. Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de remplir un formulaire dédié

disponible auprès de la police municipale ou sur le site Internet de la ville de Fonsorbes, [fonsorbes.fr](http://fonsorbes.fr) > rubrique Sécurité-Prévention pour les particuliers et dans l'espace dédié aux professionnels.



# UN BUDGET 2021

## AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ

**V**oté le 8 avril dernier, le budget 2021 se veut ambitieux et maîtrisé. Il permet ainsi d'améliorer le quotidien des Fonsorbais tout en maintenant les taux d'imposition et en poursuivant le désendettement de la commune. Ce budget met en œuvre les engagements de la municipalité notamment en ce qui concerne le développement durable: la transition écologique, les mobilités douces, le renforcement de la solidarité, avec une attention particulière pour les équipements scolaires et sportifs, la qualité de vie et l'économie locale. Au travers des choix, c'est la qualité du service public qui reste au cœur des préoccupations de la municipalité.

Le budget se décompose en deux parties : l'une pour le fonctionnement général de la collectivité (charges diverses, notamment celles du personnel communal), l'autre pour l'investissement correspondant à des achats et des travaux que la ville souhaite réaliser.

### L'ÉPARGNE NETTE PROFITE À L'INVESTISSEMENT

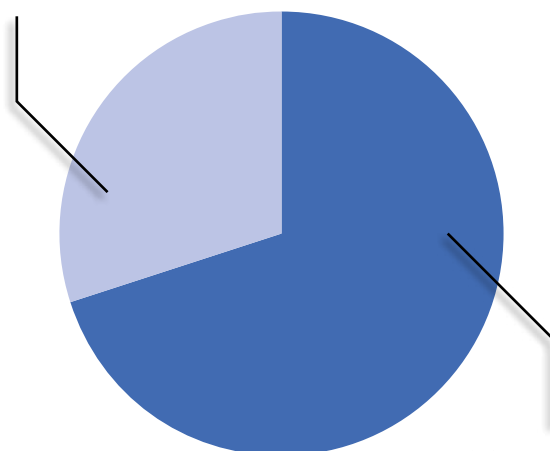
ÉPARGNE NETTE = RECETTES - DÉPENSES - REMBOURSEMENT DE LA DETTE

**1 384 843 €**

C'est l'épargne à disposition de la commune permettant de financer une partie des investissements de la commune.

### BUDGET DONT DISPOSE LA COMMUNE : 16 719 594 €

5 014 839 €  
EN INVESTISSEMENT



11 704 755 €  
EN FONCTIONNEMENT

### LE DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE SE POURSUIT

**AVEC 435 € PAR HABITANT,**

le niveau d'endettement de la ville est près de 2 fois inférieur à la moyenne des communes ayant entre 10 000 et 20 000 habitants (850 €/hab).

Pour la troisième année consécutive, la ville poursuit son désendettement, elle est considérée comme une commune peu endettée.

## IMPÔTS ET TAXES LOCALES

### RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour tous les foyers d'ici 2023, les communes ne peuvent plus prétendre à cette ressource pour leur budget. Aussi, dès 2021, en compensation, elles perçoivent le produit du foncier bâti des départements.

### PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est inchangé: 55,60 %. Il représente le cumul du taux communal 33,70 % et du taux départemental de 21,90 % perçus en 2020.

- Le taux de la taxe foncière non-bâti est également inchangé: 157,74 %.

Concrètement, l'avis d'imposition de la taxe foncière des contribuables fera apparaître un cumul des taux du département et de la commune (55,60 %). Ces taux sont appliqués sans augmentation par rapport à 2020. Seul le taux du Muretain Agglo augmente, lui, de 5,77 % passant de 4,16 % à 4,40 %.

### TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

La gestion du service d'élimination des déchets ménagers est assurée, pour le Muretain Agglo, par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette compétence enregistre cette année une forte dégradation de ses équilibres financiers, consécutive à 3 facteurs: la hausse des coûts de traitement des déchets; la baisse des prix de vente des matériaux recyclables; la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui augmente le coût des ordures collectées.

**Il est prévu une hausse de la TEOM perçue par le Muretain Agglo de 14 € en moyenne par foyer, le taux passant ainsi en 2021 à 9,53 %.**

# Budget 2021

**265 000 € \***  
 POUR RÉNOVER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC  
 (montant versé au Syndicat d'électricité  
 de la Haute-Garonne – SDEHG)

FONSORBES

LE MURETAIN AGGLO

**20 000 € \***  
 POUR METTRE EN PLACE LA  
 VIDÉOPROTECTION À  
 CANTELAUZE

**2 051 038 €**  
 POUR PERMETTRE DE RÉPONDRE  
 AUX BESOINS DES FONSORBAIS  
 (ÉQUIPEMENTS ET SERVICES)

- Moyens matériels : charges nécessaires au bon fonctionnement de la mairie (électricité, eau, fournitures...)
- Équipements des services : mobilier, informatique, matériels pour les services techniques...

**50 000 €**  
 POUR CO-CONSTRUIRE L'ESPACE  
 PUBLIC AVEC LE BUDGET PARTICIPATIF MIS  
 À DISPOSITION DES FONSORBAIS AFIN DE  
 PROPOSER DES PROJETS

**900 000 € \***  
 POUR RÉHABILITER LA ROUTE DE TARBES  
 (phase 1 – facturée en 2022)

**205 125 € \***  
 POUR ENTREtenir  
 LE PATRIMOINE BÂTI

**882 601 € \***  
 POUR RÉNOVER LES ÉCOLES  
 DONT LA QUALITÉ DE L'AIR



\* Montants bénéficiant de subventions sollicitées par la commune auprès de différents organismes pour l'aider au financement des projets.

**498 070 € \***

**POUR AIDER LES PLUS DÉMUNIS**

(budget du CCAS – Centre communal d'action sociale) dont 320 000 € (subvention de fonctionnement du CCAS versée par la commune) montant majoré depuis 2020

**118 569 € \***

**POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

**5 686 444 €**

**POUR FAIRE FONCTIONNER LE SERVICE PUBLIC ET L'AMÉLIORER (MOYENS HUMAINS)**

- Près de 150 agents
- En 2021, plusieurs embauches : médiathèque, urbanisme, police municipale et service patrimoine

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES PROJETS DE LA VILLE**

Le développement durable et la transition écologique sont au centre des démarches de la municipalité. On les retrouve donc dans tous les domaines de l'action municipale : projet d'urbanisme, choix des matériaux ou matériels utilisés sur les travaux et chantiers, développement des modes de déplacements doux, économies d'énergie dans les bâtiments communaux, développement économique de proximité...

De plus, une enveloppe budgétaire est dédiée aux différentes actions ou ateliers menés spécifiquement dans le cadre du développement durable. Ces ateliers sont composés d'élus, d'agents et d'administrés : atelier énergie-déchets, atelier patrimoine, atelier cheminement, comité vélo...

**LES AXES SUIVANTS DÉFINISSENT LES ACTIONS :**

- Climat et énergie,
- Développer et aménager le territoire durable,
- Développement local et qualité de vie.

**147 037 €**

**POUR SOUTENIR LES ASSOCIATIONS ET LES COOPÉRATIVES SCOLAIRES (SUBVENTIONS)**

**2 072 912 € \***

**POUR MODERNISER L'OFFRE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :**

- Extension du gymnase de Cantelauze : 1 372 912 €
- Création d'un terrain de football synthétique aux Boulbènes : 700 000 €

**381 466 € \***

**POUR RÉAMÉNERGER LE CADRE DE VIE :**

- Parc des lavoirs : 156 357 €
- Études piste cyclable vers Bidot : 10 000 € dédiés à des études écologiques nécessaires concernant certaines plantes protégées à déplacer

# CONSEILS DE QUARTIER

RECONDUITS PAR UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2021, LES CONSEILS DE QUARTIER ONT DÉMARRÉ CETTE ANNÉE AVEC UN NOUVEL ÉLAN, NOTAMMENT IMPULSÉ PAR L'INSCRIPTION D'UNE TRENTAINE DE NOUVEAUX MEMBRES.



Après la concertation de début d'année menée avec les élus membres de la commission « implication citoyenne » et les Fonsorbais membres des conseils déjà impliqués, chaque conseil s'est vu proposer une réunion en visioconférence avec le comité de suivi afin d'expliciter le fonctionnement, en particulier pour les nouveaux membres, et d'élire le bureau. La municipalité a formulé une demande aux conseils de quartier dès ces premières réunions.

En effet, en vue de la nouvelle organisation du recyclage des déchets, le Muretain Agglo a fait à la mairie une proposition d'emplacement de containers d'apport volontaire papier carton. Le comité de suivi a impliqué les conseils de quartier (sauf Bidot où ce nouveau fonctionnement est déjà en vigueur) afin de valider ces emplacements.

Il leur a été également proposé, suite à la demande d'une administrée, de faire le point sur les emplacements souhaitables de bancs dans les différents quartiers afin de permettre aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de pouvoir faire des haltes lors de leurs promenades.

Cet inventaire permettra de programmer un aménagement de mobilier urbain dans les années à venir.

De leur côté, les conseils de quartier qui ont eu l'occasion de se réunir à nouveau ont fait des propositions ou des demandes, notamment en termes de sécurisation routière, de cheminements doux, d'aménagement.

**Si vous souhaitez prendre part à ces conseils, vous pouvez remplir le formulaire en ligne ou vous signaler en mairie.**

Noms des conseils de quartier	Nombre de membres	Bureaux	Fonctionnement et contacts
<b>Bidot</b>	6	Présidente : Caroline Lestang Vice-Président : André Lapage Secrétaire : Aline Zaimèche	groupe Facebook privé pour échanger avec les habitants du quartier (pas de lien sur le site)
<b>Cantelauze-Moundran</b>	16	Bureau collégial : Julia Bertaud et Florian Cazes	groupe WhatsApp en interne Google-site (lien sur le site de Fonsorbes)
<b>Centre-bourg</b>	11	Bureau partiel en attente de secrétaire : Danièle Méchain et Jean Séverac	groupe Facebook privé pour échanger avec les habitants du quartier (lien sur le site)
<b>La Beouzo</b>	14	Bureau collégial : Sonia Arfaoui et Benoît Perrichet	WhatsApp en interne Facebook sur le quartier
<b>La Gare</b>	14	Présidente : Joëlle Desfrancois Vice-président : Daniel Viguiier	
<b>La Martinette</b>	9	Bureau en attente de composition	Facebook et newsletter envisagés
<b>Le Salinier</b>	10	Président : Frédéric Caracatsanis Vice-président : Laurent Goncalves Secrétaire : Marcel Guardiole	
<b>Sourrouille</b>	13	Bureau en attente de composition	



## BUDGET PARTICIPATIF

**SUR LES SEPT PROJETS DÉPOSÉS PAR DES FONSORBAIS DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF, TROIS ONT ÉTÉ RECONNUS RECEVABLES PAR LA COMMISSION MUNICIPALE « IMPLICATION CITOYENNE » AU REGARD DES CRITÈRES ÉTABLIS PAR LE RÈGLEMENT.**

Sur les quatre qui n'ont pas pu être retenus, un relevait du budget de fonctionnement et non du budget d'investissement, un ne pouvait être considéré comme d'intérêt général, un était situé sur un domaine privé et le dernier représentait une dépense manifestement bien supérieure à l'enveloppe de 50 000 € attribués. Les porteurs des projets retenus ont été, comme prévu dans le règlement, accompagnés, s'ils le souhaitaient, par le comité de suivi en lien avec les services de la commune pour finaliser les dossiers qui seront présentés au vote des Fonsorbais du 4 au 15 octobre. Afin d'orienter votre choix, vous pourrez les rencontrer près du marché le 25 septembre.

## RENDEZ-VOUS CITOYEN

**Après la suspension en raison de la période électorale en 2019-2020 puis des mesures sanitaires en 2020-2021, les rendez-vous citoyens reprennent à la rentrée.**

Venez rencontrer vos élus près du marché de plein vent chaque premier samedi du mois de 9 h à 12 h. L'occasion d'échanger sur les projets portés par la municipalité.  
RDV samedi 4 septembre !





## COMPOSTEUR : UNE NOUVELLE OPÉRATION POUR LA FIN DE L'ANNÉE

60 Fonsorbais sont déjà sur liste d'attente pour une nouvelle opération de vente de composteurs qui devrait s'effectuer durant le dernier trimestre de l'année.

**Si vous êtes intéressé,  
envoyez votre demande  
par mail à  
agenda21@fonsorbes.fr**



## RÉDUCTION DES DÉCHETS : AU CŒUR DES INQUIÉTUDES DES FONSORBAIS

TOUJOURS DANS L'OBJECTIF DE RÉDUIRE LEURS DÉCHETS, EN MARS DERNIER, L'AGENDA 21 DE LA VILLE DE FONSORBES PROPOSAIT AUX FONSORBAIS DE RÉSERVER UN COMPOSTEUR AU TARIF DE 12 € PIÈCE. CETTE INITIATIVE A CONNU UN TRÈS VIF SUCCÈS PUISQUE LES 150 COMPOSTEURS DISPONIBLES ONT ÉTÉ RÉSERVÉS EN MOINS D'UNE SEMAINE.

C'est le 10 avril, sur le marché de plein vent, que les Fonsorbais ont pu finaliser leur réservation et découvrir les stands du Muretain Agglo sur les déchets. Lors de cette matinée, une trentaine de personnes s'est inscrite pour visiter le centre d'incinération du Mirail. Des Fonsorbais ont également suggéré de

nouvelles actions à mettre en place : création d'un atelier couture pour faire des sacs de courses en tissu, animations sur la fabrication des produits cosmétiques et d'entretien... Toutes ces idées sont en cours d'étude par l'atelier énergie de l'Agenda 21.

## AGENDA 21 : REJOIGNEZ LES ATELIERS ALIMENTATION ET BIODIVERSITÉ

### ALIMENTATION :

Après une première action qui s'est malheureusement soldée par un échec, les volontaires de l'atelier Alimentation se sont découragés. En effet, ces derniers avaient mis en place un carré potager, rue de l'Aubisque, dans le but de promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les Fonsorbais à planter et à mettre les récoltes en partage. Mais la citerne d'arrosage a été volée et le carré potager dégradé. S'il n'est pas actif aujourd'hui, l'atelier Alimentation existe toujours et ne demande qu'à repartir en abordant des sujets tels que les circuits courts, le maraîchage ou la qualité alimentaire.

### BIODIVERSITÉ :

De nombreuses actions sont menées en faveur de la protection de la biodiversité : mise en place d'un parcours Biodiversité avec l'atelier Patrimoine (en cours) ; organisation de balade nature de jour comme de nuit, intervention d'une naturaliste dans les écoles ; plantation dans le respect de la végétation locale... Toutefois, à ce jour, aucun atelier Biodiversité n'a été mis en place dans le cadre de l'Agenda 21. Sur la commune, différents sites comme le parc de Bidot (classé zone Natura 2000 oiseaux) contribuent au bien-être des Fonsorbais. Véritables poumons verts, il est indispensable de les préserver. Ainsi, la contribution de tous est la bienvenue.

**Si vous êtes intéressé,  
envoyez votre demande  
par mail à  
agenda21@fonsorbes.fr**

## DES RUCHES POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

DANS LE CADRE DE L'AGENDA 21, LA VILLE DE FONSORBES A SIGNÉ UNE CONVENTION POUR LE PROJET « PAS BÊTE » AVEC L'ENTREPRISE FONSORBAISE « MINUSCULE » POUR L'INSTALLATION DE RUCHES SUR LA COMMUNE.

La commune a donc mis à disposition gratuitement un terrain communal, éloigné des habitations, où huit ruches ont été installées. Celles-ci contribuent à la protection des populations d'abeilles et au renforcement de la pollinisation, source de biodiversité végétale et animale. En contrepartie, dès la rentrée prochaine, « Minuscule » s'engage à effectuer auprès des écoles fonsorbaïses des démonstrations et transmettre des informations sur les abeilles, des supports pédagogiques de découverte et d'apprentissage.



Les ruches.

# UN DIPLÔME D'HONNEUR PAR LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS POUR LE SITE DE CANTELAUZE

LA VILLE A FAIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE UN ENGAGEMENT PRIORITAIRE. LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DOIT ÊTRE INTÉGRÉE DANS TOUS LES NOUVEAUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT. CANDIDATER POUR UNE PREMIÈRE FLEUR AU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS, C'EST CONCRÉTISER CE CHOIX DE LA BIODIVERSITÉ, DE L'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ, ENCOURAGER ET RÉCOMPENSER LES HABITANTS, AGENTS, PARTENAIRES QUI, PAR LEUR INVESTISSEMENT, PARTICIPENT À POUVOIR CONCOURIR.

**P**our son travail de valorisation et d'embellissement du site de Cantelauze en 2020, la Ville a obtenu un diplôme d'honneur par le label des Villes et Villages fleuris. Ce travail se poursuit afin de mettre en valeur ce site et mieux le faire connaître aux Fonsorbais.

Construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, le domaine de Cantelauze, dont les bâtiments ont été rénovés par la Ville depuis 1995, abrite aujourd'hui le centre de loisirs et le restaurant scolaire de l'école de Cantelauze. Il dispose, devant l'entrée principale, d'un jardin à la française aménagé et, à l'arrière du bâtiment, d'un jardin à l'anglaise composé de plusieurs zones : un jardin pédagogique, une aire de jeux, une zone nourricière avec une dizaine de fruitiers plantés (figuiers, pruniers, cerisiers), framboisiers et mûriers, une zone humide disposant d'une mare avec un observatoire à oiseaux créé par le service jeunesse et équipé de panneaux explicatifs sur la vie de la mare et de ses habitants, enfin une prairie de fauche utilisée par un agriculteur. Méconnu des Fonsorbais, ce parc est un

véritable poumon vert à fort potentiel. De fait, dans le cadre de son Agenda 21, la Ville s'est rapprochée de l'association Nature en Occitanie et a souhaité participer à l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! » organisée par l'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe. 70 plants sélectionnés parmi 40 essences régionales différentes ont été plantés afin de revitaliser la flore du parc. C'est une collaboration étroite entre les agents des espaces verts municipaux et les enfants du centre de loisirs et leurs encadrants qui s'est mise en place. Les enfants sont ainsi devenus les parrains de ces arbres et ont mis la plus grande application à les soigner. Enfin, une « noria », ancien puits du domaine, a été restaurée et mise en valeur dans le parc. Le parc bénéficie aujourd'hui d'une entrée clairement identifiée et visible incitant davantage la population à venir profiter de cet espace. Il s'agit d'un porche au nom du parc conçu et réalisé par les services techniques. L'ouverture de ce parc au public est le fruit



De gauche à droite : Martine Vitet, adjointe au Développement durable et Thierry Taulat, coordonnateur Valorisation urbaine et environnementale, diplôme en main.

d'investissements de plusieurs services et de plusieurs personnes :

- L'atelier Patrimoine et le service culturel,
- Le lycée d'Auzeville pour une première étude (définition des zones),
- Le centre de loisirs et les enfants pour les plantations « Plus d'arbres, plus de vie »,
- Le service des espaces verts pour aider les enfants et réaliser les plantations,
- Le PEJ (Point écoute des jeunes) pour les premiers bancs en palettes,
- Johanna Pages, naturaliste lors de son stage de fin d'études qui a travaillé sur la valorisation de la zone humide de la mare et sur les panneaux d'information,
- Le service jeunesse et les services techniques pour la création et la mise en place de l'observatoire à oiseaux.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LA RÉGION VOUS ACCOMPAGNE

La rénovation énergétique est un enjeu pour tous. Enjeu écologique, on estime que 30 % des logements ont une consommation excessive, donc polluante. Enjeu social, le coût moyen d'une facture énergétique par famille est de 1 524 € par logement. Rénov'Occitanie (service public de la Région Occitanie pour la rénovation énergétique des logements privés) peut vous apporter un soutien financier, technique et administratif pour la réalisation de votre projet.

De nombreuses solutions de financement sont ainsi proposées par la région :

- Éco-chèque logement
- Prime Énergie Rénov'Occitanie
- Les dispositifs de financement

Rénov'Occitanie

- Autres aides et subventions
- Mis en place par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), FAIRE (Faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique) est le service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique.

**Pour plus d'information, rendez-vous sur les sites :**  
[www.renovoccitanie.fr](http://www.renovoccitanie.fr)  
[www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr)

**LA COMMUNE VA METTRE EN PLACE DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DU LYCÉE CLÉMENCE-ROYER. LES TRAVAUX DEVRAIENT DÉMARRER DÉBUT 2022.**



Ombrières prévues sur le parking devant le lycée Clémence-Royer. Une partie du projet retenu avec la société Trina Solar en cours d'instruction.



# PISTE PIÉTONS-CYCLES EN DIRECTION DE BIDOT : OÙ EN EST-ON ?

LA CRÉATION D'UNE VOIE VERTE LE LONG DE LA D68, ENTRE LE ROND-POINT DES BOULBÈNES ET LE CHEMIN DE PICOTALET, PERMETTRAIT AUX PIÉTONS ET AUX CYCLISTES D'ACCÉDER AU CHEMIN DE PICOTALET DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ SATISFAISANTES, ET LEUR LAISSERAIT ALORS LA POSSIBILITÉ DE REJOINDRE LE SITE DE BIDOT PAR DES CHEMINS PLUS APAISÉS (CHEMIN DE PICOTALET, CHEMIN DE BORDENEUVE...).

Un projet en ce sens a été initié il y a plusieurs années, mais les travaux ont été stoppés à la demande des services de l'État en raison de la découverte sur l'emprise de la voie prévue d'une plante protégée : la *Rosa gallica*.

Dans un premier temps, une évolution du tracé impliquant l'acquisition d'une bande de terrain auprès de la Direction générale des Armées, sur la zone d'essais en vol voisine, a été réalisée de manière à créer la voie en évitant les pieds de *Rosa gallica*. Or, à ce jour, il s'avère qu'aucune évolution du tracé ne permet de créer cette voie sans porter atteinte au moins en partie aux stations existantes de *Rosa gallica* qui se sont développées sur la totalité de l'emprise envisagée et qui sont strictement protégées par la loi (article L411-1 du Code de l'Environnement).



La seule solution pour garder la possibilité de créer cette voie consiste donc à déposer auprès de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Occitanie une demande de dérogation à ces interdictions incluant une mesure de transplantation des pieds de *Rosa gallica* sur un autre site. La constitution de ce dossier implique un inventaire exhaustif des espèces animales et végétales et des habitats naturels susceptibles d'être impactés par les travaux de création de cette voie. Ces inventaires sont en cours, avec le concours du cabinet Ecotone, bureau d'études spécialisé situé à Labège.

Les résultats de ces inventaires permettront d'évaluer la faisabilité technique de la création de cette voie verte compte tenu des contraintes environnementales, mais aussi d'estimer les coûts associés (contraintes techniques en phase travaux, transplantation d'espèces protégées, éventuelles mesures de compensation exigées par les services compétents). À ce jour, l'intervention obligatoire du bureau sollicité pour l'étude d'impact a un coût de 4 800 € HT pour la commune. La constitution du dossier de dérogation est, elle, évaluée à 10 000 €.

## TOURISME : LES « PÉPITES » DE FONSORBES

Le Muretain Agglo développe actuellement la compétence touristique au sein de son territoire. Pour ce faire, il demande aux communes de l'agglomération de recenser leurs richesses tant au niveau du patrimoine que de la biodiversité dans l'objectif d'obtenir un label éco-tourisme.

La ville de Fonsorbes fait donc l'inventaire de ses petites pépites. Parmi celles recensées, on peut citer le poids public, le porche Bourrassol dans le domaine du Patrimoine et les parcs de Cantelauze et de Bidot dans le domaine de la biodiversité. Le Muretain Agglo doit également signer une convention avec la Fédération Française de Randonnée (FFR). L'accent est particulièrement mis sur la zone entre le GR861 et le GR86 au cœur de laquelle se trouve Fonsorbes. L'atelier Patrimoine de l'Agenda 21 de Fonsorbes travaille actuellement sur un sentier du Patrimoine ainsi qu'un rallye enfant, pour faire découvrir aux Fonsorbais, jeunes et moins jeunes, les richesses de Fonsorbes.



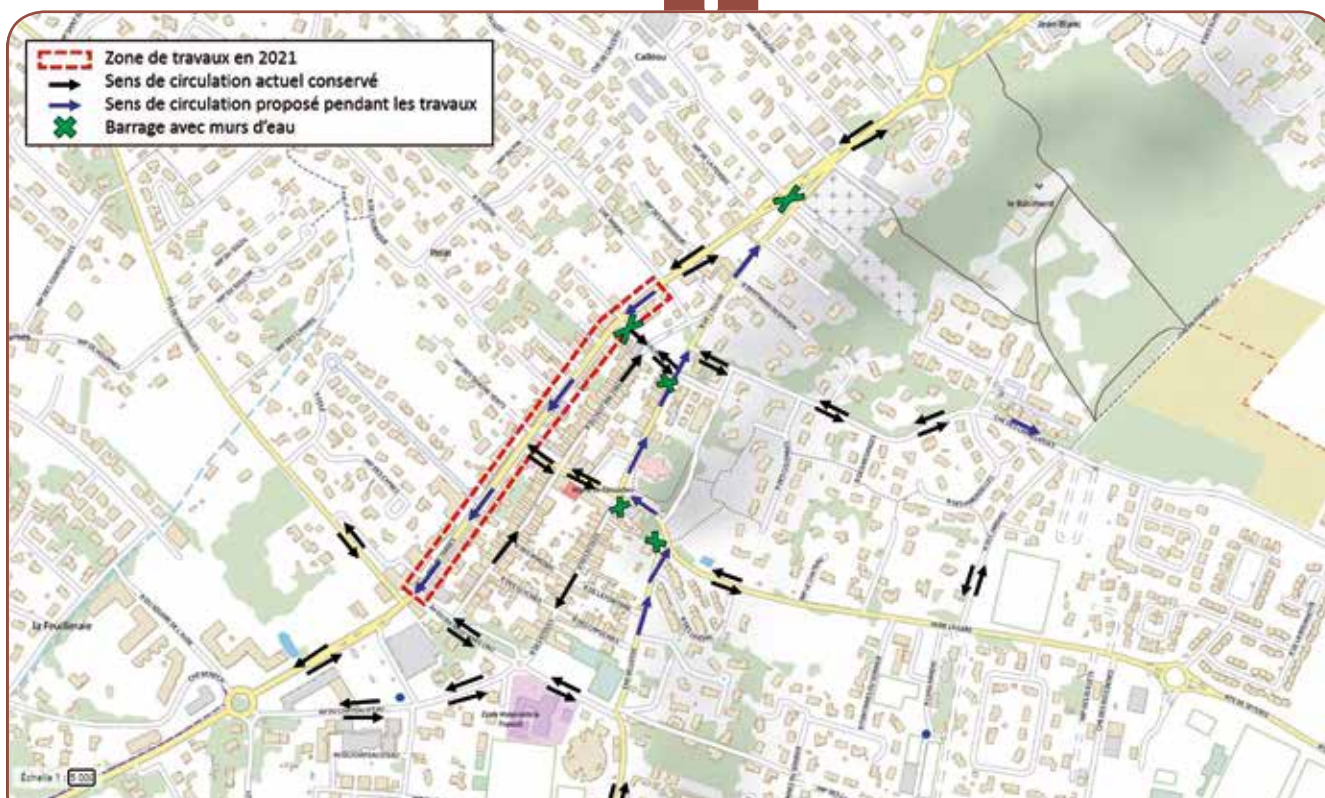
Le porche Bourrassol sur le Trépadé.

# TRAVAUX ROUTE DE TARBES : PLANNING RESPECTÉ, CIRCULATION MODIFIÉE

Après les travaux pour la réhabilitation de la conduite d'eau potable et l'enfouissement de l'éclairage et de la téléphonie, les travaux de voirie (trottoirs, chaussée...) ont commencé en mai dernier comme planifié. Prévus jusqu'en décembre, ils permettent toutefois la circulation sur la moitié de la chaussée. Ces travaux viennent modifier le plan de circulation du centre-ville. Après quelques jours d'essai, des modifications ont été

apportées afin de mieux fluidifier la circulation.

De plus, pour assurer la sécurité des enfants du groupe scolaire du Trépadé, la présence des agents de la police municipale est renforcée devant et aux abords des écoles et un dépose-minute a été créé.



Plan de circulation du centre de Fonsorbes pendant les travaux d'aménagement de la RD632.

## PREMIÈRE MODIFICATION DU PLU : CONCERTATION EN SEPTEMBRE/OCTOBRE

Pour rappel, la première modification du Plan local d'urbanisme (PLU) est en cours depuis le début d'année avec pour ambition de limiter l'action de promoteurs tout en permettant aux particuliers la construction d'annexes (abris de jardin, terrasse, piscine...).

En mars et juin dernier, le comité de pilotage, composé d'élus municipaux et du bureau d'études Urbactis chargé du

dossier, s'est réuni afin d'étudier et corriger les coefficients et pourcentages de biotope ainsi que l'emprise au sol. Ces propositions seront expliquées aux Fonsorbais lors d'une présentation publique prévue à la rentrée prochaine. La date sera communiquée ultérieurement sur les supports de communication numériques de la ville (site Internet, réseaux sociaux et panneaux lumineux).



# DES COUSSINS BERLINOIS INSTALLÉS POUR RÉDUIRE LA VITESSE

DURANT LE MOIS DE MAI, PLUSIEURS RUES ET ROUTES DE FONSORBES ONT BÉNÉFICIÉ DE L'INSTALLATION DE COUSSINS BERLINOIS, SORTE DE RALENTISSEURS NE GÉNANT PAS LA CIRCULATION DES DEUX-ROUES.

Le coussin berlinois est une surélévation implantée sur la chaussée qui, à la différence d'un dos-d'âne, ne s'étend pas sur toute la largeur de la route. Ainsi, il permet de faire ralentir les voitures sans gêner la circulation des vélos et des motos. Ce dispositif a été notamment mis en place, en concertation avec le conseil de quartier, rue de La Poste et rue du 8-Mai-1945 afin d'obliger les conducteurs à respecter la vitesse réglementaire de 30 km/h, sans pour autant causer une gêne excessive ou de l'insécurité pour ceux qui la respectent. Toutefois, à la demande des riverains gênés par le bruit occasionné par le passage des véhicules sur ces aménagements, certains d'entre eux ont été enlevés.

On en retrouve également route de Fontenilles et chemin des Carrelasses.



Un ralentisseur, type coussin berlinois.

## EXTENSION DU GYMNASE DE CANTELAUZE : OÙ EN EST-ON ?



Mars 2021



Mai 2021



Intérieur de l'extension en mai 2021

La dalle de l'extension du gymnase de Cantelauze (situé côté nord) est coulée. La couverture, les vestiaires et les menuiseries sont en cours de réalisation.

Quant aux vestiaires du gymnase actuel qui doivent être rénovés, les travaux de placoplâtre et de carrelage sont terminés ; sont en cours l'électricité et la plomberie.



# 16-25 ANS : LA MISSION VOUS ACCOMPAGNE VERS L'EMPLOI



HUIT JEUNES DONT QUATRE FONSORBAIS SONT ACCUEILLIS À LA MOSAÏQUE DES PARTAGES DEPUIS LE 10 MAI EN INTÉGRATION DANS LE DISPOSITIF « GARANTIE JEUNES » PROPOSÉ PAR LA MISSION LOCALE.

**L**a Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans en situation de précarité.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Ce dispositif assure une allocation d'un montant maximal de 497 € par mois.

Pour avoir droit au dispositif, le jeune :

- ne doit être ni en emploi, ni étudiant, ni

en formation (NEET)

- doit être sans soutien familial
- doit avoir des ressources financières inférieures au montant du RSA (hors logement)
- doit être prêt à s'engager dans un accompagnement intensif.

Le jeune bénéficiaire doit s'engager dans une démarche active vers et dans

l'emploi, matérialisée par la conclusion d'un contrat entre le jeune et sa mission

locale pour une durée d'un an, éventuellement renouvelé une fois, sur décision de la commission d'attribution et de suivi en fonction du parcours du jeune, pour une durée comprise entre un et six mois.

Ce contrat est renouvelé de droit lorsque le jeune a effectué un engagement de service civique pendant son contrat.

Le programme d'accompagnement est intensif et personnalisé.

## LA MISSION LOCALE, C'EST QUOI ?

**L**a Mission Locale est une association de loi 1901, qui gère un service public d'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, qui souhaitent entamer ou poursuivre un parcours d'insertion professionnelle et développer leur autonomie.

Trouver une formation, réaliser son CV, préparer un entretien d'embauche, bénéficier des transports publics gratuits,

décrocher un logement stable... les jeunes suivis bénéficient d'un accompagnement personnalisé vers l'emploi.

La Mission Locale Haute-Garonne offre un accompagnement et des solutions personnalisés pour chaque jeune.

**Un(e) conseiller(ère) reçoit au CCAS de Fonsorbes les lundi matin et jeudi sur rendez-vous au 05 61 51 54 31.**

**SHAKER TRENTE ET UN :  
L'APPLICATION MOBILE  
EMPLOI DE LA MISSION  
LOCALE HAUTE-GARONNE**

Télécharger l'application (sur Googleplay ou App'store), consultez les offres et faites-vous accompagner par un conseiller de la Mission Locale pour optimiser votre réponse.

## SITE INTERNET : ESPACE PROFESSIONNEL

DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL, LES PROFESSIONNELS PEUVENT RETROUVER, SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE, UN ESPACE QUI LEUR EST ENTièrement DÉDIÉ : L'ESPACE PROFESSIONNEL.

**Q**ue vous soyez déjà installé(e) sur la commune ou que vous envisagiez de le faire, cet espace a été pensé pour vous permettre de trouver en quelques « clics » seulement tous les renseignements utiles liés à votre activité professionnelle sur la commune : les actualités dédiées, les

démarches administratives (ouverture d'un commerce, pose d'une enseigne), les services proposés par la ville aux professionnels, les arrêtés municipaux mais également les formulaires en ligne pour le référencement et la mise à jour de vos coordonnées ou pour vous inscrire à une animation commerciale.

Les informations contenues dans cet espace sont mises à jour régulièrement, mais les services municipaux se tiennent bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions.



## RETOUR SUR L'OPÉRATION COMMERCIALE

# « LE PRINTEMPS S'INVITE CHEZ VOS COMMERÇANTS ! »

L'OPÉRATION COMMERCIALE, INITIALEMENT PRÉVUE DU 19 AVRIL AU 1<sup>er</sup> MAI, PUIS PROLONGÉE JUSQU'AU 9 MAI, A PERMIS À DES FAMILLES FONSORBAISES DE GAGNER LEURS BULBES DE PRINTEMPS, TOUT EN ENCOURAGEANT LE COMMERCE LOCAL.

Les Fonsorbais, en consommant chez les commerçants locaux, ont pu récolter et coller quatre étiquettes « fleurs » différentes sur une carte collector, puis récupérer leur pot de fleurs chez l'un des trois fleuristes de la ville : A Rose et moi, Le Temps d'une fleur et Préférences fleurs. Comme cela était prévu dans le règlement du jeu, les bulbes de fleurs qui n'ont pas été



gagnés seront replantés dans les espaces publics de la ville par le service des espaces verts afin d'embellir les massifs et d'en faire profiter tous les Fonsorbais.

La ville remercie tous les commerçants pour leur participation sans laquelle cette animation n'aurait pu être organisée et leur donne rendez-vous pour une prochaine opération commerciale en septembre !

## OPÉRATION COMMERCIALE DE SEPTEMBRE :

# « JOUEZ ET CYCLEZ ! »



Cette opération se déroulera du 1<sup>er</sup> au 25 septembre chez vos commerçants partenaires et permettra à un(e) Fonsorbais(e) de gagner un vélo électrique offert par la ville en partenariat avec Sport 2000 !

Le gagnant sera annoncé à l'occasion du départ de la course cycliste La Ronde de l'Isard, samedi 2 octobre, puisque la ville de Fonsorbes a l'honneur d'être ville

départ pour cet événement sportif réunissant les meilleurs jeunes espoirs internationaux du cyclisme. En organisant cette opération commerciale, la ville souhaite non seulement encourager le commerce local, mais également promouvoir les déplacements doux. Alors n'hésitez pas ! Jouez et cyclez !

## BLOC-NOTES ENTREPRISES

### AGENCE PHENYX

Audrey MIRAMBEAU LISLE  
Management artistique avec le concept de « Mon manager d'artiste »  
Production et développement avec le Label RØD Music (catalogue d'artistes : jazz, électro, pop, variété française, musique à l'image).  
Services en Communication/Marketing musical/Sponsoring & mécénat  
Tél. : 06 64 42 60 20  
Mail : [contact@agence-phenyx.com](mailto:contact@agence-phenyx.com)  
<https://www.agence-phenyx.com>  
Lundi, mardi : 10 h – 12 h et 14 h – 18 h  
Mercredi : 10 h – 13 h  
Jeudi, vendredi : 14 h – 18 h

### ALLOPTIM

Rémi POSTIC  
Amélioration de la Supply Chain & Réduction des coûts : optimiser les coûts et identifier des opportunités de Cash supplémentaire.  
Expense Reduction Analysts est le réseau international, leader dans l'optimisation des dépenses non stratégiques.  
3, rue Jean-Mermoz  
Tél. : 07 87 27 52 79  
Mail : [rpostic@expensereduction.com](mailto:rpostic@expensereduction.com)  
<https://fr.expensereduction.com> et  
<https://www.linkedin.com/in/remipostic/>  
Lundi au vendredi : 8 h 30 – 19 h

### COACHNUTRISPORT

Sébastien COUTAUD  
Coach sportif en musculation, remise en forme à domicile ou en salle de sport, Coaching privé, programme d'entraînement, Coaching en nutrition et conseils alimentaires.  
Coach diplômé avec carte professionnelle.  
Tél. : 06 22 18 32 18  
Mail : [contact@coachnutrisport.fr](mailto:contact@coachnutrisport.fr)  
<https://www.instagram.com/coachnutrisport/>  
Lundi au vendredi : 9 h – 20 h 30

### MASCOPE

Mario-Alberto SAUTRE  
Réalisation et montage vidéo (communication, clip, interview, after movie...) pour startups, PME, grandes entreprises et autres structures.  
Tél. : 06 01 97 24 04  
<http://www.msautre.com/>  
[masprod@msautre.com](mailto:masprod@msautre.com)

# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2021 : FONSORBES A BESOIN DE VOUS !

CETTE ANNÉE, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE FONSORBES S'ENGAGE DANS UNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS). CETTE ANALYSE EST RÉALISÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LA COMMUNE.

Il s'agit, à travers des échanges entre les partenaires, les services de la commune et les Fonsorbais, d'identifier les besoins (déjà existants ou nouveaux) et de dessiner un portrait sociodémographique le plus fidèle possible de la commune. À partir de ces analyses, des orientations seront proposées et pourront permettre à la ville d'adapter les priorités de la politique sociale et des actions du CCAS. Cette ABS, qui va durer plusieurs mois,

s'appuie, en particulier, sur l'expression citoyenne. C'est pourquoi il sera fait appel à la participation des habitants avec des temps de concertation sous différentes formes (questionnaire, enquête, etc.). Répondant au cahier des charges réalisé en commission d'appel d'offres, c'est le bureau d'études Strater (Stratégie et Territoire), domicilié en Haute-Garonne, qui a été choisi pour élaborer cette analyse.

## LA MOSAÏQUE DES PARTAGES REPREND SES ACTIVITÉS



Groupe de l'atelier Marche lors d'une sortie au mois de mars pour la manifestation « Les parcours du cœur connectés ».

Le centre social a fait preuve d'une grande réactivité durant la crise sanitaire en proposant une offre diversifiée d'activités pour conserver le lien avec ses adhérents. Visioconférences, envois de programmes hebdomadaires d'informations et d'activités diverses, kits de loisirs créatifs, défis, quizz, concours, promenades et minigolf ont ainsi ponctué les premiers mois de l'année. Depuis juin, les ateliers ont pu reprendre en présentiel dans le respect des gestes barrières. Les adhérents peuvent ainsi à nouveau se

retrouver par groupe de 10 personnes sur les ateliers suivants (\*) :

- Lundi matin : créatif, après-midi : jeux de cartes et scrabble
- Mardi après-midi : couture
- Mercredi matin : activités parents/ enfants 0-3 ans
- Jeudi matin : « Activez vos neurones » ; après-midi : promenades

- Vendredi matin : atelier écriture « Dis-moi dix mots »

Durant le mois de juillet, des ateliers gratuits parents/enfants âgés de 3 ans et plus seront proposés à toutes les familles fonsorbaïses, sur inscription.

**Renseignements : 05 34 47 59 62**

(\* Sous réserve de nouvelles consignes gouvernementales)

## CROISIÈRE SUR LA GARONNE POUR LES + DE 65 ANS, INSCRIVEZ-VOUS

Le Centre communal d'action social (CCAS) organise un après-midi détente pour les Fonsorbais de plus de 65 ans le mercredi 29 septembre de 13h à 19h. Cette année, c'est une croisière commentée sur la Garonne et le canal de Brienne qui est prévue avec un départ en bus de la place du Trépadé. Un goûter et une animation musicale seront également proposés.

L'après-midi est gratuit pour les personnes non imposables. Le tarif est de 10 € par personne ou 18 € par couple pour les autres.

Les inscriptions sont ouvertes auprès du CCAS à partir du vendredi 2 juillet.

**Renseignement : 05 34 47 59 62.**

**Vous avez 65 ans en 2021 et souhaitez participer aux manifestations organisées par le Centre communal d'action sociale de Fonsorbes (repas de la nouvelle année, journée détente...)**

**Veillez vous faire connaître auprès du Pôle Social (CCAS et Mosaïque des Partages), 8, rue Luigi-Amadio. 05 34 47 59 62.**

*Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), il vous sera alors proposé de compléter un formulaire en vue de votre inscription sur la liste des aînés.*

*Nota : Les personnes ayant plus de 65 ans sont déjà recensées sur cette liste.*



# COUPONS FON'SPORT-CULTURE POUR FINANCER LES ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS SAISON 2021-2022

POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) PROPOSE UN DISPOSITIF D'AIDE SOUS FORME DE « COUPONS », AFIN DE FACILITER L'ACCÈS DES ENFANTS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES.

**C**es coupons sont destinés aux familles les plus modestes et concernent une activité par enfant (adhésion ou stage). Celui-ci devra être inscrit auprès d'une association fonsorbaise subventionnée par la commune. Cette année, les modalités d'attribution changent. Les démarches à effectuer seront diffusées auprès des familles notamment dans le cartable des enfants. Elles seront également disponibles sur le site Internet de la ville ou auprès du Centre communal d'action sociale. Le CCAS de Fonsorbes sera également présent au Forum des associations le dimanche 5 septembre prochain pour renseigner sur ce dispositif.



## DES BONS D'ACHAT CHEZ LES COMMERÇANTS LOCAUX POUR DES FAMILLES FONSORBAISES EN DIFFICULTÉ

**A**près la distribution de paniers gourmands aux seniors de la commune de plus de 65 ans non imposables, isolés ou en situation de handicap en janvier dernier, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Fonsorbes affirme sa volonté de soutenir les ménages les plus modestes. Ainsi a-t-il été décidé la distribution de bons d'achat pour les familles des tranches 1 à 3, telles que définies sur les tarifs de restauration scolaire du Muretain Agglo avec des aides qui vont de 30 € à 80 €. Ce dispositif a déjà été mis en place deux fois en 2020. Au total, ce sont près de 130 familles qui bénéficient de bons d'achat, d'une valeur unitaire de 10 € à utiliser chez une quinzaine de commerçants fonsorbaïes partenaires, dans les domaines alimentation, chaussures et vêtements. La ville de Fonsorbes tient à les remercier. Cette action solidaire supplémentaire a donc un double objectif : aider les Fonsorbaïes dans le besoin et soutenir par la même occasion le commerce local. Les familles concernées par cette aide ont reçu un courrier mi-avril et doivent



Les bons d'achat pour les familles, distribués par le CCAS, valables auprès des commerçants de la ville.

prendre rendez-vous au CCAS pour retirer les coupons.  
Une occasion de découvrir les locaux du CCAS qui sont situés rue Luigi-Amadio, ainsi que les services qu'il propose.

C'est tout au long de l'année que la Ville accompagne et soutient, par le biais de différentes actions, les Fonsorbaïes en difficulté.

DANS LE CADRE DE SON PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT), LA VILLE DE FONSORBES A RÉUNI LES ÉCOLES MAIS AUSSI LES STRUCTURES MULTI-ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (CRÈCHES), LE RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE (RAM), LES ACCUEILS DE LOISIRS (ALAE ET CENTRE DE LOISIRS) ET LE SERVICE JEUNESSE AUTOUR DU PROJET NATIONAL DE LA GRANDE LESSIVE®.

**A**insi, le 25 mars dernier, les jeunes Fonsorbais ont accroché au moyen de pinces à linge sur des fils tendus à divers emplacements de la ville, des réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) sur le thème des jardins suspendus. Au total, ce sont près de 1 400 œuvres qui ont été exposées sur les différents sites mis à disposition : Trépadé, Cantelauze (devant le centre de loisirs, le service jeunesse, la crèche et l'école primaire), La Béouzo (devant l'ALAE et la crèche) et Le Banayre (devant la crèche).

Pour rappel, la Grande Lessive® est un événement artistique éphémère qui a lieu deux fois par an avec pour objectifs : la promotion de la pratique artistique, de

# 1 400 ŒUVRES EXPOSÉES LORS DE LA GRANDE LESSIVE®



Les dessins des enfants affichés sur les grilles de la clôture de l'école de Cantelauze.

l'éducation et de l'enseignement artistiques, le soutien à la création contemporaine et le développement du lien social.

## JEUNES FONSORBAIS 15/25 ANS LA MPJEF À VOTRE ÉCOUTE

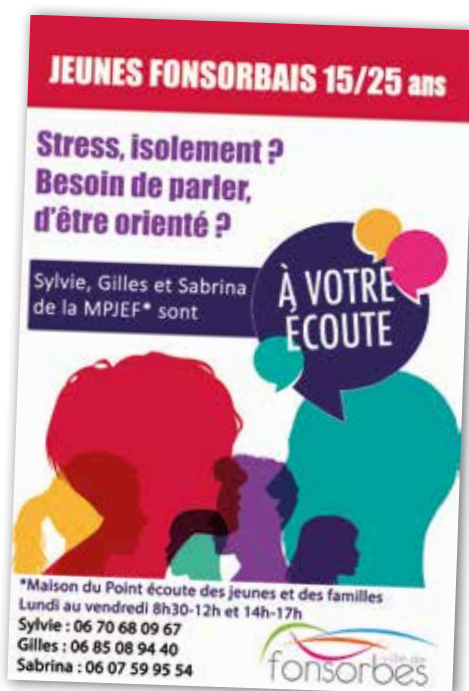
**D**epuis plus d'un an, les 15/25 ans, subissent au travers de la situation sanitaire certains traumatismes (stress, angoisse, solitude, isolement...). Sylvie et Sabrina (agents de prévention et de médiation) et Gilles (coordinateur accompagnant à la fonction parentale) de la Maison du Point Écoute des Jeunes et des Familles (MPJEF) sont à leur écoute, que ce soit simplement pour parler mais aussi pour les orienter et les conseiller.

Ils sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

- Sylvie : 06 70 68 09 67
- Gilles : 06 85 08 94 40
- Sabrina : 06 07 59 95 54

Pour rappel, la Maison du point écoute des jeunes et des familles est une structure d'écoute, d'accueil, d'information et d'orientation dédiée aux jeunes de 11 à 26 ans et à leurs parents.

**Plus d'infos sur fonsorbes.fr**  
> enfance, jeunesse et famille  
> MPJEF



### YOUPI, C'EST LA RENTRÉE ! UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR LES FAMILLES

La municipalité propose un nouveau rendez-vous convivial aux familles juste avant la rentrée scolaire le samedi 28 août prochain de 16h à 19h sur le stade du Trépadé derrière l'école maternelle.

Ce rendez-vous, entièrement gratuit, a pour objectif de proposer des activités ludiques, culturelles et sportives à partager entre parents et enfants. Un moment convivial permettant aux familles de se retrouver autour des services de la Ville dédiés à l'enfance et à la jeunesse. Plusieurs services proposant des activités ou des services à destination des enfants et de leurs parents seront présents : la ludothèque, la médiathèque, le service jeunesse, la Maison du point écoute des jeunes et des familles, la Mosaïque des partages ainsi que les services du Muretain Agglo. Des jeux gonflables seront à la disposition des enfants qui pourront également profiter d'un goûter offert par la ville. L'après-midi se clôturera, pour ceux qui le souhaitent, par un pique-nique dès 19h et une séance de cinéma en plein air à 20h45, proposés par le service culturel en partenariat avec l'association Cinétoile, pour la projection du film *Minuscule 2*.





L'archiviste municipale lors d'une intervention dans une classe de CE2 à l'école de Cantelauze.

L'EXPOSITION « LA MYTHOLOGIE D'HIER À AUJOURD'HUI » S'EST TENUE À LA MÉDIATHÈQUE DE FÉVRIER À MAI DERNIER. LES FONSORBAIS ONT PU Y DÉCOUVRIR DES ŒUVRES PRÊTÉES PAR LE MUSÉE DES ABATTOIRS – FRAC OCCITANIE AINSI QUE DES MOULAGES D'ŒUVRES ANTIQUES DU MUSÉE SAINT-RAYMOND.

Une trentaine de classes des trois groupes scolaires ont été reçues en visites guidées suivies d'ateliers. Ces visites scolaires remportent chaque année un vif succès auprès des enseignants ainsi que des élèves. Nombreux sont les jeunes Fonsorbais qui reviennent ensuite faire la visite des expositions avec leurs parents et (re)découvrir ainsi la médiathèque ! L'archiviste municipale est également

intervenue dans certaines classes. Afin que l'exposition continue à vivre durant le dernier confinement, la commune a proposé deux visites guidées virtuelles de certaines œuvres, mises en ligne sur le site de la ville. Ces vidéos sont à présent consultables sur la chaîne YouTube de la ville de Fonsorbes ou directement sur YouTube, en précisant le nom de l'exposition dans la recherche.

## PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Après une année culturelle particulièrement difficile, la municipalité souhaite plus que jamais offrir à chacun des moments de découverte et de convivialité pour retrouver la qualité de vie chère aux Fonsorbais. Festivals, cinéma en plein air, Journées européennes du Patrimoine, expositions, théâtres, concerts, spectacles jeune public seront au rendez-vous afin de reprendre le cours de cette vie normale qui a tant manqué à tous !

La nouvelle formule de l'agenda culturel « Juillet – décembre 2021 » (joint à ce bulletin municipal) intègre désormais la plaquette MédiaLudoArchives pour réunir l'ensemble des animations du pôle culturel municipal sur un même support. En le feuilletant, vous retrouverez des événements déprogrammés durant la pandémie mais également des nouveautés telles que le concert « Café tango » de l'ancien joueur international de rugby Omar Hasan ou la comédie



Spectacle « Les plus belles comédies musicales » programmé pour le 12 septembre.

*Le Député* de la compagnie L'Audacieuse. Vous découvrirez également une nouveauté, « Les concerts du vendredi », avec l'intégration de la commune au label « Réseau Chansons Occitanie ». Des artistes de la scène régionale seront à l'affiche à la fin de chaque mois pour proposer des concerts de chanson française dès le vendredi 27 août au parc des Lavois. Vive la culture sous toutes ses formes !



# NOUVELLE FORMULE POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

SI L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 N'EN FINIT PAS DE PERTURBER LES HABITUDES, ELLE IMPLIQUE DE LA PART DE LA MUNICIPALITÉ DE FAIRE PREUVE D'IMAGINATION. AINSI, LE CÉLÈBRE FORUM DES ASSOCIATIONS, QUI A ÉTÉ ANNULÉ L'ANNÉE DERNIÈRE ET REMPLACÉ PAR DES PORTES OUVERTES AU SEIN DES ASSOCIATIONS, RENAÎT CETTE ANNÉE SOUS UN JOUR NOUVEAU.

**R**endez-vous incontournable en ce début d'année scolaire, il annonce le lancement d'une nouvelle saison. Ce moment de retrouvailles, d'échanges, de (re)découverte des activités sur la commune est un moment toujours très riche, aussi bien pour les bénévoles des associations que pour le public qui vient toujours nombreux. C'est pourquoi la municipalité a choisi de le maintenir mais sous une nouvelle formule afin de respecter la distanciation physique et les gestes barrières. À la différence des années précédentes, les

associations seront regroupées par domaines d'activité sur deux plages horaires différentes, dimanche 5 septembre. Ainsi, le matin, les associations sportives tiendront leur stand de 9h30 à 12h30 et les associations culturelles, solidaires, humanitaires et diverses seront présentes de 15h à 18h. Toutefois, le lieu ne change pas : il se tiendra à la salle du Trépadé. Cette année, le forum accueillera une cinquantaine d'associations. La veille l'événement annuel Tous en sport aura lieu au complexe sportif du lycée de 10h à 17h.



## UN NOUVEAU CONTAINER DE STOCKAGE POUR L'ATHLÉ 632



Le nouveau container de l'association Athlé 632 pour le stockage du matériel.

**D**epuis quelques années, la ville met à disposition de l'association d'athlétisme fonsorbaise, Athlé 632, un container de stockage de 6 m<sup>3</sup>, situé sur le complexe sportif de Belesta (lycée Clémence-Royer). Devenu trop petit pour stocker l'ensemble de leur matériel, un nouveau container d'occasion a été acquis par la commune. Quatre fois plus grand que le précédent, celui-ci a été acquis par la ville pour la somme de 3 600 €. Il permet à l'association d'entreposer perches, haies, disques, poids et autres accessoires d'athlétisme. L'ancien container a été proposé à l'Avenir fonsorbaise Volley-ball qui s'entraîne également sur le site du lycée.

## DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS

**T**rois associations ont déménagé, chemin des Capelliers, dans les anciens locaux du RAM (Relais d'assistants maternels désormais situé avenue de Provence dans le quartier du Banayre). Il s'agit de l'association Sakado qui vient notamment en aide aux

sans-abris toulousains, de l'AMIF (Association micro-informatique fonsorbaise) ainsi que du Secours catholique. L'AMIF a ainsi libéré une salle pouvant désormais être utilisée par le pôle culturel dans le bâtiment de la médiathèque. Le Secours catholique,

quant à lui, n'a pas déménagé toute son activité mais seulement son vestiaire (mise à disposition de vêtements pour tous et notamment pour les plus démunis) le lundi de 14h30 à 16h30.

# SOLIDARITÉ :

## LES ASSOCIATIONS S'ENTRAIDENT

LE 12 FÉVRIER DERNIER, LA MUNICIPALITÉ A DONNÉ RENDEZ-VOUS, EN VISIO-CONFÉRENCE, AUX REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS AFIN DE CONNAÎTRE LES PROBLÈMES QU'ELLES ONT RENCONTRÉS SUITE À LA PANDÉMIE.

**D**ifficultés organisationnelles, financières ou autres, cette réunion a permis d'avoir une vue d'ensemble ainsi qu'une réflexion sur les actions possibles pour les amoindrir. Lors des échanges, certaines associations ont exprimé la volonté d'aider les associations fonsorbaïses dans le besoin, leurs frais de fonctionnement ayant été beaucoup moins lourds du fait que l'activité était quasiment arrêtée. La ville leur a proposé de réorienter leur subvention, soit en l'attribuant à un fonds d'investissement qui permettrait de faire des travaux ou des aménagements nécessaires aux associations, soit en soutenant l'Association Dominique en situation préoccupante (cf. Bulletin municipal de printemps) ou d'autres associations en difficulté.

De fait, l'AF Boxing, le Comité des fêtes, le Groupe vocal de Fonsorbes, les Peintres amateurs fonsorbaïses et Les jardiniers du cercle des fontaines ont reversé une partie ou la totalité de leur subvention à l'Association Dominique. Soit 17 638 € récoltés pour cette association. « Une très belle somme qui va nous permettre d'arriver aux prochaines vacances scolaires de juillet. Nos enfants porteurs d'autisme sévère auront les prestations qui leur

correspondent jusqu'au 16 juillet prochain et ne seront pas dispersés par l'ARS vers d'autres établissements qui ne leur correspondent pas. Merci à tous. Votre solidarité honore notre beau village de Fonsorbes » confie Jacqueline Delpech, présidente de l'Association Dominique.

D'autres associations : La Boule fonsorbaïse, La Compagnie du vent dans les poches, et l'AF Médoc papillon plongée ont aussi fait le choix d'aider trois associations affectées par la crise sanitaire : l'association Graines d'artistes de Fonsorbes, la compagnie L'Audacieuse et Les Étoiles de Fonsorbes ont récolté chacune 464 €. Pour rappel, les subventions ont été versées sur les bases des critères de l'année précédente. L'enveloppe globale 2020 destinée aux associations a donc été conservée. En aucun cas celles-ci n'ont été reversées sur le budget de la commune pour d'autres usages.

## ÉTAT CIVIL

3 FÉVRIER AU 15 MAI 2021

### NAISSANCES

Raphaël SIOT, né le 3 février  
Emy Karine Sabine PADERI CHARUE,  
née le 18 février  
Jade Lilly Rose PICHON, née le 27 février  
Élise Liliane BONTEMPS, née le 19 mars  
Mylan Augusto Philippe DE ALMEIDA BENATI,  
né le 23 mars  
Inès LYATMI, née le 30 mars

### MARIAGES

Mathieu ESTRUC et Marine VASSEUR,  
le 3 mars  
Nabil AFTIS et Faïrouz MAIRIA, le 13 mars  
Roclard OUGUENDE et Paule BEMBELIQUE,  
le 13 mars  
Patrick Jean Henri AMIEL  
et Danielle Monique DURAND, le 15 mai

### DÉCÈS

Martine Joelle VICO épouse LOPEZ DORADO,  
décédée le 10 février  
Annie Jeannine CAMBOULIVES  
épouse MORERE, décédée le 26 février  
Éric MAYLIE, décédé le 1<sup>er</sup> mars  
Pierre RIVA, décédé le 19 mars  
Carole Christine PETIT, décédée le 29 mars  
Yvonne Françoise Maria BES épouse POUX  
décédée le 30 avril  
Luis Carlos CARREIRINHO CARRICO,  
décédé le 4 mai  
Marc Georges GESSAT, décédé le 5 mai  
Antoine MIRANDA, décédé le 8 mai  
Gioacchino MEDIATORE, décédé le 9 mai  
Laurent AZEMA, décédé le 10 mai

## INVESTIS AU SEIN DES ASSOCIATIONS FONSORBAÏSES, ILS NOUS ONT QUITTÉS RÉCEMMENT, LA VILLE LEUR REND HOMMAGE :

**ROBERT BELAVAL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE PÊCHE PLAISANCE-FONSORBES**

**GERMAIN SACAREAU, ANCIEN PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FÊTES**

**ANTOINE MIRANDA, PORTE-DRAPEAU DE LA FNACA  
(FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE)**

## FONSORBES CITOYENNETÉ

Au moment de la mise sous pli de ce bulletin, les résultats des élections départementales et régionales ne sont pas connus. Certains d'entre vous se sont étonnés de la présence de notre maire sur la liste « Haute-Garonne en commun » portée par la majorité sortante au conseil départemental (CD) et soutenue par plusieurs partis dont Fonsorbes Citoyenneté.

La proposition faite par G. Méric (président du CD) à F. Siméon d'être la suppléante de MC. Leclerc à l'occasion des élections départementales a été discutée au sein de notre mouvement Fonsorbes Citoyenneté qui, jusqu'à présent, ne s'était jamais engagé de la sorte.

Plusieurs éléments ont été considérés :

- La qualité du travail réalisé depuis 2014 en collaboration avec le Département, ses techniciens et ses élus
- Le soutien financier très significatif apporté par celui-ci sur de nombreux chantiers : écoles, salle du Trépapé, extension du centre social, du gymnase de Cantelauze, travaux de voirie...
- Les valeurs républicaines portées par le CD et son président (solidarité envers les plus fragiles, laïcité)
- Le rassemblement de forces diverses autour de valeurs dépassant les clivages que représente la démarche « HG en commun »

Autant de points positifs qui ont été déterminants pour nous : nous avons apprécié à sa juste valeur la gouvernance et les actions de la majorité sortante et avons donc, collectivement, décidé de la soutenir par la présence de M<sup>me</sup> Siméon en tant que suppléante, et l'affichage de notre logo sur le matériel de campagne.

Contrairement à ce que prétend Fonsorbes Vert l'Avenir, Fonsorbes Citoyenneté n'a jamais revendiqué un quelconque apolitisme, mais son indépendance vis-à-vis des organisations politiques nationales. Bien sûr que nous faisons de la politique, mais nous en faisons en notre nom propre. Et nous savons nous rassembler avec d'autres mouvements lorsque le projet emporte notre adhésion.

Notre souci d'indépendance est clair et notre soutien ponctuel au large rassemblement autour de la liste « HG en commun » l'est tout autant. Il y avait moins de clarté chez Fonsorbes Vert l'Avenir lors de la dernière campagne municipale, c'est pourquoi nous avons alors fortement critiqué le jeu de dupes auquel invitait cette liste en camouflant ses liens avec un parti national, liens qu'elle semble aujourd'hui revendiquer. Le jeu est dangereux à l'heure où les valeurs républicaines sont mises en danger et où le rassemblement le plus large est nécessaire pour les sauvegarder.

Regarder au-delà de ses propres ressentiments, frustrations ou intérêts personnels pour agir et se rassembler dans l'intérêt général, avoir une vision d'avenir, c'est ce que l'on attend d'une force politique responsable. Appliquons-nous plutôt à travailler ensemble pour faire avancer Fonsorbes. C'est le sens de notre engagement et du travail mené, par exemple, autour de la construction du Plan Pluriannuel d'Investissement auquel la majorité a associé l'ensemble des groupes du conseil municipal.

### Muretain Agglo : agir pour la refondation

Les élus FC ont voté contre le budget 2021 de l'agglo et ses différentes hausses de taxes et tarifs. À la suite de ce vote, les maires de 11 communes (dont Fonsorbes) ont adressé un courrier au président demandant l'ouverture rapide du chantier de la refondation de l'agglo. Sans réponse de sa part, ils ont décidé de ne pas participer au conseil communautaire du 25 mai, après s'en être expliqué en bureau. Ce boycott semble avoir eu son petit effet puisqu'une première réunion de travail a été programmée le 9 juin...

Depuis des mois, les élus FC militent pour la refondation du Muretain Agglo, son projet politique et territorial, son pacte financier et fiscal dans le sens d'un projet équilibré et solidaire sur tout le territoire. Ils n'ont pas attendu les injonctions lancées depuis la touche par ceux qui ne peuvent participer au match (puisque'ils n'ont pas été élus). Ils s'efforcent de construire avec les élus des autres communes un travail commun positif pour faire avancer l'agglo.



---

## FONSORBES VERT L'AVENIR

### Développement durable

La majorité municipale a fait le choix d'une implantation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du lycée de Fonsorbes. Nous ne sommes pas opposés à cette démarche qui s'inscrit pleinement dans le développement durable comme nous l'avons proposé dans notre programme lors des élections municipales. Le projet présenté ne nous satisfait pas pour plusieurs raisons. D'abord, nous craignons que cette structure crée un écran inesthétique. Ces ombrières, d'une hauteur variant de 3,5 m à 5 m, seraient installées devant le lycée qui bénéficie d'une belle architecture.

Afin de pouvoir se prononcer, nous avons demandé une modélisation 3D de l'aménagement pour s'assurer de sa parfaite intégration dans l'environnement mais celle-ci ne nous a jamais été présentée.

Enfin, nous n'avons aucune information concernant le vieillissement de ces dispositifs et la quantité d'électricité produite à horizon des 30 années, durée de la convention d'occupation du terrain mise à disposition par la municipalité.

Notre groupe a placé le développement durable comme une priorité, mais celui-ci doit être mis en œuvre en cohérence avec notre environnement.

### Budget

Le 8 avril a eu lieu le vote du budget primitif 2021, ce vote a été très animé.

En effet, il a été demandé aux conseillers municipaux impliqués directement ou indirectement dans les bureaux d'associations de sortir afin d'éviter les conflits d'intérêts. Cela nous a impactés fortement, notre équipe étant ancrée dans les associations. Seuls 2 membres du groupe ont pu voter.

Dernièrement, nous avons voté une subvention pour une association, il a été demandé à un conseiller de la majorité de ne pas y participer. Problème, ce conseiller a pu prendre part au vote du budget duquel nous avons été écartés.

Rappelons que le budget primitif est un élément essentiel pour la suite du mandat. Nous déplorons une application des règles différentes suivant les groupes siégeant au conseil municipal.

### CCAS

Les coupons Fon'Sport-Culture aident les familles fonsorbaïses à financer les activités sportives ou culturelles des enfants. Notre groupe souhaitait revoir le mode de calcul trop complexe.

Les différents groupes du CCAS ont travaillé sur le sujet et trouvé une solution plus homogène et compréhensible.

Le CCAS sera présent au prochain forum des associations pour renseigner les familles sur ces nouvelles modalités d'attribution.

### Élections départementales

Lors des élections municipales, Mme Siméon a basé sa campagne autour de son apolitisme déclaré. Décritant notre liste en lui reprochant une appartenance au PS. Aujourd'hui, Mme Siméon est candidate suppléante de la candidate PS aux départementales. Cherchez l'erreur.

Attention, ces manœuvres politiques servent malheureusement de fertilisant à l'émergence des extrêmes et favorisent l'absentéisme, ennemis de notre démocratie.

*Fonsorbes Vert l'Avenir*

---

## FONSORBES L'HUMAIN D'ABORD

Notre commune intègre le Muretain Agglo en 2014, imposé par le préfet. D'autres communes nous ont rejoints depuis, mais le projet autour de ce territoire plus vaste et peuplé n'a pas été repensé. Il en découle des incohérences, des incompréhensions. Ce regroupement devait permettre des économies. Si nous écoutons nos élus communautaires, la situation financière est inquiétante et obligerait à des hausses de tarifs et de presque tous les impôts, dès 2021.

Depuis longtemps nous alertons et le faisons autour de deux axes : la réalisation d'un vrai projet de territoire concerté et la mise à plat du fonctionnement budgétaire associé à une gouvernance moins opaque. Nous avons longtemps été les seuls à tenir ces positions. Les élus de la majorité cautionnant et votant les décisions, rendant inaudibles leurs timides critiques. Ils ont participé à la menace de nous poursuivre en justice en regard de nos alertes, depuis la Cour des comptes a souligné certains de nos constats.

Cette année les élus de la majorité expriment leur désaccord, votant contre le budget et les hausses. Plusieurs communes font de même. Nous nous en félicitons. Par contre, nous n'apprécions pas qu'ils ne soient pas allés siéger lors du dernier conseil communautaire pour soi-disant protester, informant seulement les maires. Il aurait été mature de rendre publique cette décision et surtout de l'exprimer en séance pour que les débats s'engagent, cela demande plus de courage. Nous regrettons aussi qu'au-delà des critiques, ils n'apportent aucune proposition ni éléments chiffrés. Nous les invitons à reprendre notre projet et charte établis avec des élus et candidats de plusieurs communes lors des dernières municipales.

## JUILLET

**SAMEDI 3, 16 H - 23 H**  
Festi'été destination  
océan Indien  
> Parc des Lavoirs

**MARDI 13, À PARTIR DE 21 H**  
Soirée républicaine :  
bal et feu d'artifice  
> Stade des Boulbènes

**SAMEDI 17, 15 H - 23 H**  
Fête des étoiles  
> Parc des Lavoirs

## AOÛT

**DU LUNDI 23 AOÛT  
AU JEUDI 30 SEPTEMBRE**  
Exposition « artistes  
fonsorbaï », peintures  
> Maison des Arts  
et de la Culture  
(Salle d'exposition du service  
culturel)

**VENDREDI 27, 21 H**  
Concert du vendredi  
« Élanora, la part des choses »  
> Parc des Lavoirs

**SAMEDI 28 AOÛT, 16 H - 19 H**  
Événement « Youpi,  
c'est la rentrée »  
> Stade du Trépapé

**SAMEDI 28, 20 H 45**  
Cinéma en plein air  
*Minuscule 2*  
> Stade du Trépapé

## SEPTEMBRE

**JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE**  
Exposition « artistes  
fonsorbaï », peintures  
> Maison des Arts  
et de la Culture  
(Salle d'exposition  
du service culturel)

**SAMEDI 4, 10 H - 17 H**  
Tous en sport  
> Complexe sportif du lycée

**DIMANCHE 5, 9 H 30 - 12 H 30 ET  
15 H - 18 H**  
Journée portes ouvertes  
> Médiathèque, ludothèque  
et archives

**DIMANCHE 5, 9 H 30 - 12 H 30 ET  
15 H - 18 H**  
Forum des associations  
(nouvelle organisation,  
voir page 24)  
> Salle du Trépapé

**LUNDI 6, 18 H 30**  
Conseil municipal,  
séance publique  
> Salle du Trépapé

**DU MARDI 7 SEPTEMBRE  
AU MARDI 26 OCTOBRE**  
« Bulles de Fonsorbes,  
la BD en fête »  
> Médiathèque

**JEUDI 9, 10 H - 17 H**  
Journée Portes ouvertes  
> Mosaïque des partages

**DIMANCHE 12, 15 H**  
Spectacle *Les plus belles  
comédies musicales*  
> Salle du Trépapé

**SAMEDI 18, 9 H 30**  
Réception pour les nouveaux  
Fonsorbaï  
> Salle du Trépapé

**DIMANCHE 19, 14 H 15 - 16 H 30**  
Journée européenne du  
patrimoine « Découverte  
du sentier patrimoine,  
entre nature et culture »  
> Rendez-vous sur  
l'esplanade du parc  
des Lavoirs

**JEUDI 23, 18 H 30**  
Conseil municipal  
> Salle du Trépapé

**VENDREDI 24, 21 H**  
Concert du vendredi  
« Davy Kilembe »  
> Salle du Trépapé

**SAMEDI 25, 9 H - 12 H**  
Budget participatif  
2021-2022  
Rencontre avec  
les porteurs de projet  
> Stands près du marché

## OCTOBRE

**JUSQU'AU 26 OCTOBRE**  
« Bulles de Fonsorbes,  
la BD en fête »  
> Médiathèque

**VENDREDI 1<sup>er</sup>, 21 H**  
Théâtre  
*Les Fourberies de Scapin*  
> Salle du Trépapé

**SAMEDI 2, 9 H - 12 H**  
Course cycliste  
« Ronde de l'Isard »  
> Zone commerciale  
Les Portes du Gers

**SAMEDI 2, 21 H**  
Spectacle musical  
« Les Aéronotes »  
> Salle du Trépapé

**DU LUNDI 4 OCTOBRE  
AU VENDREDI 15 OCTOBRE**  
Votes pour le budget  
participatif  
> Près du marché

**DU LUNDI 4 OCTOBRE  
AU JEUDI 28 OCTOBRE**  
Exposition « artiste  
fonsorbaï », art coquillage  
> Maison des Arts  
et de la Culture  
(salle d'exposition  
du service culturel)

**VENDREDI 9, 19 H**  
Rencontre avec un auteur  
Victor Del Arböl,  
Festival Toulouse Polar du Sud  
> Médiathèque

**DIMANCHE 10, 15 H 30**  
Spectacle jeune public  
*Flusht alors!*  
> Salle du Trépapé

**SAMEDI 16, 21 H**  
Concert « Omar Hasan,  
Café tango »  
> Salle du Trépapé

RETROUVEZ TOUS  
LES ÉVÉNEMENTS  
SUR [WWW.FONSORBES.FR](http://WWW.FONSORBES.FR)

Programme culturel complet  
et celui des activités de la  
Mosaïque des partages  
disponible en mairie, à la  
médiathèque, à la Mosaïque  
des partages et sur le site  
Internet de la ville.



VOS PROCHAINS  
RENDEZ-VOUS CITOYEN  
PRÈS DU MARCHÉ  
DE 9 H À 12 H  
CHAQUE 1<sup>er</sup> SAMEDI DU MOIS  
- SAMEDI 4 SEPTEMBRE  
- SAMEDI 2 OCTOBRE  
- SAMEDI 6 NOVEMBRE  
- SAMEDI 4 DÉCEMBRE

CONTACTS  
Service culturel : 05 61 76 35 66

Médiathèque : 05 61 91 50 50

Ludothèque : 06 33 73 97 44

Nombreux ateliers proposés  
par la Mosaïque des partages :  
05 34 47 59 62